

*Motion*

**M. Waddell:** Bien entendu, monsieur le Président, nous allons continuer à siéger au comité. Au cours de la présente législature, nous nous efforçons de faire valoir jusqu'à un certain point l'indépendance des députés. Ce n'est pas d'un Congrès qu'il s'agit ici mais plutôt d'un renouveau du Parlement. Je considère Ged Baldwin, un ancien député conservateur, comme l'un des précurseurs de cette tendance qui a été adoptée par beaucoup d'autres députés conservateurs. Nous, à la Chambre, luttons pour obtenir la liberté d'information et pour que les députés aient leur mot à dire plutôt que d'être toujours assujettis à la discipline ministérielle.

Il s'agit ici du rapport d'un comité multipartite et ce que nous portons à l'attention de la Chambre est plutôt irréfutable en loi. En l'occurrence, les membres du comité ont besoin de l'appui de la Chambre. Le comité comprend des députés conservateurs et le rapport est unanime. Je ne nie pas que ce soit là une question partisane, mais elle fait appel à la liberté de chaque député. Continuons à aller de l'avant plutôt que de régresser sur cette question. Je demande aux députés conservateurs d'appuyer le comité et d'adopter le rapport. Sinon, les membres conservateurs du comité vont se trouver dans une situation très délicate.

[Français]

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, je voudrais faire quelques commentaires et poser une question au député. Je suis d'accord avec lui sur le fait que si les députés conservateurs sont sages et s'ils sont des parlementaires réellement intéressés à la réforme parlementaire, ils vont appuyer leur comité parlementaire qui, à l'unanimité, a déposé ce rapport à la Chambre.

Monsieur le Président, c'est moi qui, vendredi, ai posé la question à la ministre, à savoir ce qu'elle allait faire de ce rapport unanime du Comité. Ce qui m'a motivé à poser la question, c'est surtout ma préoccupation, savoir que la ministre récidive. Je ne veux pas que cela se continue, je ne veux pas qu'elle continue à penser qu'elle a été mal informée et qu'un comité parlementaire pourrait, selon ses propres paroles, et je la cite, comme on le rapporte à la page 12416 du *hansard*:

À mon avis . . .

Et elle parle du rapport du Comité.

. . . il repose sur des analyses fausses et inexactes de la situation.

Monsieur le Président, c'est insultant, même offensant, pour un comité de se faire dire par une ministre de la Couronne qu'on a fait une analyse fautive et inexacte de la situation.

[Traduction]

Au cours de la première session de la dernière législature, qui a duré trois ans, nous avons adopté 173 lois, mais 4,000 instruments statutaires en ont découlé. Quelle garantie avons-nous, en tant que parlementaires, que le ministre actuel ou ses successeurs ne vont pas adopter une attitude autoritaire à l'égard des règlements et fonctionner à coups de communiqués? Le but du débat de ce matin n'est-il pas de nous assurer qu'ils ne procéderont pas de nouveau comme dans le cas du programme d'isolation?

[Français]

**M. Waddell:** Oui, je suis d'accord avec l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier). A mon avis, le cas du député

de York-Centre (M. Kaplan) est un cas «fort». Je préfère attendre les propos du secrétaire parlementaire qui, je pense, va parler au nom du ministre et du gouvernement.

[Traduction]

Comme j'ai essayé de le montrer au cours de mon allocution, monsieur le Président, ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres. Le pouvoir de dissuasion du comité réside dans le fait que nous ne savons pas quel ministère il va choisir. Si nous pouvons obtenir l'appui de la Chambre là-dessus, les ministères seront appliqués conformément à la loi.

Bref, d'abord ces règlements sont très importants, peut-être même plus que les lois. Deuxièmement, ils sont difficiles à scruter. Troisièmement, le mandat et la compétence du comité ont été élargis pour englober l'examen de ces instruments. Quatrièmement, cela s'est fait grâce à l'appui croissant de la Chambre au fil des années, appui qui, très franchement, a d'abord été accordé par beaucoup de conservateurs. Je n'ai pas encore entendu la réaction du gouvernement, mais je crois qu'il devrait accepter d'être repris là-dessus et faire savoir qu'il va s'amender. Enfin, c'est là une très bonne épreuve pour la nouvelle procédure parlementaire que nous avons adoptée.

[Français]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les questions et les commentaires sont terminés. Débat. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. McDerimid) à la parole.

[Traduction]

**M. John McDerimid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat d'aujourd'hui. J'apprécie les interventions de haut calibre, pour la plupart, auxquelles nous avons eu droit de la part de nos vis-à-vis. Deux questions sont en jeu. Il y a tout d'abord la question des règlements mis en vigueur après la date limite prévue pour un programme. Il est juste de dire que les règlements ont été présentés en retard; le gouvernement veut bien le reconnaître. Nous acceptons la recommandation selon laquelle les règlements devraient être pris et promulgués avant qu'une date limite ne soit établie. Cependant, pour ce qui est des accusations d'illégalité en l'occurrence, je pense être en mesure de présenter les faits relatifs à ce qui s'est produit au cours de cette période, ce qui amènera peut-être la Chambre à changer d'opinion sur l'opportunité de corriger le ministère.

Avant d'en arriver là, je voudrais réaffirmer que le gouvernement souscrit à la proposition selon laquelle si la franchise, l'équité, l'efficacité et la responsabilité doivent servir de fondement à la réglementation, comme le prévoit le *Code du citoyen en matière d'équité de la réglementation*, il est essentiel que les règlements qui imposent de nouveaux fardeaux aux citoyens, ou comme dans le cas présent, qui nuisent à leurs droits, soient annoncés et promulgués suffisamment à l'avance avant d'entrer en vigueur. Je crois qu'il s'agit là d'une recommandation fort utile.